



MINISTERE
DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I-Informations relative à l'acheteur

Le Ministère de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée*, pour le compte de la Polynésie française, 58 rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 48 82 00.

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée* et par délégation, la Direction de la santé.

II-Objet

Prestation de service relative à la prise en charge par des Activités Physiques Adaptées (APA) de patients du réseau « Maita'i sport-santé ».

III-Informations sur le marché public

Forme : Marchés de services

Procédure suivie : procédure adaptée (LP 321-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017).

Durée du marché : pour chaque lot, les prestations débiteront à compter de la date de notification du marché au titulaire jusqu'au 30 novembre 2019, non renouvelable.

Marché alloti en 16 lots :

- Lot 1 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Activité aquatique en mer »
- Lot 2 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Athlétisme Santé »
- Lot 3 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Aviron Santé »
- Lot 4 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Basket Santé »
- Lot 5 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Boxe Santé »
- Lot 6 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Disciplines enchainées Santé »
- Lot 7 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Judo Santé »
- Lot 8 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Karaté Santé »
- Lot 9 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Multi-activités Santé »
- Lot 10 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Natation Santé »
- Lot 11 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Natation Santé à Moorea »
- Lot 12 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Remise en forme »
- Lot 13 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Taekwondo Santé »
- Lot 14 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Tennis Santé »
- Lot 15 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Tennis de table Santé »
- Lot 16 : prise en charge de groupes de patients dans l'activité « Tir à l'arc Santé »

Le lieu de livraison de la commande est : Réseau Maita'i sport-santé de la Direction de la santé publique, (Département des Programmes de Prévention), Immeuble Jacques Bonno, bâtiment B, Rue Raauri Tematafaarere – PIRAE.

IV-Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1.
2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3).

V-Critères d'attribution

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE). Le DCE est disponible gratuitement, sur demande des candidats, par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf, ou sur place, à la Direction de la santé, Département des Programmes de Prévention, Immeuble LO, Rue du C. Destremeau, en face du temple protestant de Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

VI-Date limite de remise des candidatures et/ou des offres

Remise des candidatures et des offres **11/02/2019 à 11h00**, au plus tard, leur validité sera de 180 jours. La langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, XPF.

VII-Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

VIII-Date d'envoi du présent avis à la publication

Envoi le **18/01/2019** à la publication. Publication au Journal officiel de la Polynésie française et sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>